

Roy leur dit, MESSIEURS, j'apporte à mon Parlement une Declaration que je veux être enregistrée. Vous entendrez plus amplement quelles sont mes intentions par ce que vous en dira mon Chancelier. Ce Ministre representa là-dessus ; " Que S. M. n'étoit venuë tenir son Lit de Justice pour aucun " motif de politique, ni pour aucune raison d'au- " torité, mais seulement pour assoupir les troubles, " dont l'Eglise Gallicane étoit agitée depuis long- " tems, & pour en prévenir les funestes suites ; " Après le discours du premier Président prononcé sur ce sujet, & la lecture de la Declaration, l'Avocat General conclut à en demander l'enregistrement : qui se fit à la pluralité des voix, & le Roy ne sortit de la Chambre que vers midi & demi, pour aller dîner au Château de la Muette.

V. Le Chevalier Zacharie Canale ; Ambassadeur de Venise, se dispose à partir pour son Ambassade de Rome, ayant été relevé par Mr. Mocenigo, qui est arrivé depuis quelques jours à Paris. Le Marquis Spinola, nommé par le Roy d'Espagne pour commander l'Escadre qui doit transporter l'Infant Dom Carlos en Italie, arriva dernièrement en poste, & prit son logement chez le Marquis de Ste. Croix, l'un des Ambassadeurs Plénipotentiaires de S. M. Cath. Depuis l'arrivée de S. Ex. les conferences se tiennent journellement entre ce Ministre & les autres des Alliés de Seville, sur l'exécution des engagements où sont entrées les Puissances de ce Traité, par raport à l'introduction en Italie de l'Infant Dom Carlos, que ce Marquis sollicite avec instance, & pour laquelle on assure qu'il communiqua le projet des operations qui devoient se faire. Le Roy a nommé Mr. le Pelletier de Beaupré, à l'Intendance de Champagne en la place de Mr. Lescalo-pier qui a rempli cette Charge pendant longues années.